

Les trois priorités des usagers du port de plaisance

Olivier Desveaux le 02 février 2020



Parmi les attentes des membres de l'AUPPC, le transfert de la gestion du port de plaisance au syndicat mixte. (Le Télégramme/Olivier Desveaux)

Entre le projet de transfert de la gestion du port de plaisance au syndicat mixte, la station de carburant, et les problèmes de stationnement, les sujets d'échanges n'ont pas manqué, samedi, lors de l'assemblée générale de l'AUPPC.

L'association des usagers du port de plaisance de Concarneau a tenu son assemblée générale au pôle nautique, samedi. Petit tour d'horizon des principales préoccupations de l'AUPPC, avec Jean-Paul Le Gallo, son président.

Le projet de transfert de la gestion du port de plaisance de la Ville au Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Cornouaille, est plus que jamais d'actualité. « Ce qui nous paraît très important, c'est que l'ensemble de Concarneau, l'anse de Kersaux, l'avant-port et l'arrière-port, soit sous une même responsabilité », souligne Jean-Paul Le Gallo, qui rappelle la complexité des responsabilités actuelles, entre Ville (avant-port), Syndicat mixte (ponton de la porte au Vin et ceux du côté du beffroi), CCI (reste de l'arrière-port) et Région (mouillage du Passage). « Si l'intégralité du plan d'eau est sous la même responsabilité et la même gestion, ça permettra de concevoir enfin de vrais projets ». Selon lui, « surtout dans l'arrière-port (...), on peut faire beaucoup mieux, et le syndicat mixte a des moyens et une volonté de développement de la plaisance ».

Le président note que « la municipalité actuelle, par la voix de Bruno Quillivic, pense que le transfert au syndicat mixte pourrait se faire au 1er janvier 2022, ce qui serait la position de la liste de Marc Bigot, aux municipales.